****

**127ème Assemblée Générale de L’ATAF**

**Nice - 29/31 octobre 2021**

Résumé

La 127ème Assemblée Générale de l’ATAF a été animée et riche de dialogues et d’enseignements sur les sujets abordés.

En introduction, un état du transport aérien a été établi pour ces 2 dernières années.

La chute du trafic observée en 2020 a été équivalente sur tous les continents, de l’ordre de 65 %.

* Le trafic actuel se situe à 55 %/60 % du trafic de 2019.
* Le trafic intra-africain a été beaucoup plus impacté par les fermetures des pays que par la virulence du virus du Covid-19 – globalement moins forte qu’ailleurs.
* Le trafic Europe/Afrique a moins souffert que les autres trafics  
  long-courrier du fait des moindres fermetures entre les deux continents.

Deux thèmes d’actualités ont été débattus :

* **Le Covid et ses conséquences**

La table ronde à laquelle participaient des Médecins chercheurs et des Médecins d’entreprises a conclu à la durabilité de cette pandémie qui pourrait devenir une épidémie récurrente nécessitant comme la grippe une vaccination régulière.

L’ensemble des compagnies aériennes présentes ont fait preuve d’un relatif optimisme sur la reprise du trafic touristique à l’horizon de 2023/2024. Toutefois, elles émettent une réserve sur la reprise du trafic affaires, durablement impacté par les changements des modes de travail et les prudences environnementales accrues, particulièrement dans les grandes entreprises. Elles ont évoqué l’horizon 2027 au plus tôt pour un retour à la situation ex-ante.

Toutes les compagnies ont fait part de leur attente de plus d'homogénéité dans l'approche des Etats. Elles ont également émis le souhait qu'un Pass mondial établi par l'OMS soit rapidement mis en place et promu par tous les Etats pour accélérer la reprise du transport aérien et du tourisme.

* **Les Exigences environnementales et leur impact sur les constructeurs et les compagnies aériennes**.

L’urgence climatique a conduit IATA à s’engager à la neutralité carbone pour le secteur aérien en 2050. Il est apparu clairement dans les débats que si les progrès technologiques avaient permis jusqu’à présent de réduire sensiblement l’empreinte carbone par passager sur les 20 dernières, années, cet effort était contrecarré par l’explosion du trafic aérien qui a presque triplé dans le même temps.

Le même phénomène projeté sur les 30 prochaines années durant lesquelles un quintuplement du trafic est attendu conduit à un consensus des constructeurs. Tous leurs efforts en matière de technologie et les progrès en matière de consommation qui en résulteront ne suffiront pas - très loin de là - pour atteindre la neutralité carbone dans les délais imposés et même tous les efforts complémentaires des aéroports, de la navigation aérienne et des compagnies aériennes n’y contribueront que marginalement.

Le seul espoir, à ce jour, réside dans l’utilisation des carburants de substitution au kérosène ; les bio fuels d’abord et les fuels de synthèse ensuite. Cet espoir est toutefois tempéré par 2 inconvénients : concernant les bio fuels leur quantité sera limitée, quant aux fuels de synthèse, leur coût de fabrication est encore exorbitant. De plus, la production de ces derniers n’interviendra en quantité qu’à partir de 2035/2040.

Entre temps, l'engagement des acteurs de l'aérien à compenser leurs émissions de carbone par des investissements éco-responsables (plantation de forêt par exemple) pourra permettre d'approcher la neutralité carbone.

* **Enfin, les pistes de déploiement de l’ATAF ont été exposées** :
* 5 nouvelles compagnies (Air Caraïbes, Air Sénégal, Afrijet, Corsair, Transavia France) ont rejoint l’association portant maintenant leur nombre à 20. De nouveaux partenaires du Transport Aérien ont également rejoint l’association (Aéroport de Nice Côte d'Azur, Allianz Travel, BlueLink, Groupe Rogers, Sixt).
* Un nouveau Site Internet ainsi qu’un nouveau logo ont été créés permettant ainsi une relation plus étroite et régulière entre les membres.
* L’association s’est également dotée d’un club de consultants de haut niveau couvrant tous les domaines qui intéressent les compagnies. Avec eux, l’ATAF organisera des séminaires à destination des compagnies. Ils pourront également dispenser leurs conseils de manière plus personnalisée aux compagnies membres qui le souhaiteraient.
* L’association a enfin lancé une étude de faisabilité pour améliorer et faciliter les relations entre compagnies et agences de voyages agréées ATAF. L’objectif serait à la fois de fluidifier les modes de paiement des billets émis et d’assurer la bonne fin de la transaction qui accompagne ce paiement. Une première réunion technique avec les compagnies aériennes aura lieu le 7 décembre avec pour objectif une mise en œuvre du projet en 2022.